

# INFORMATION ET VENTE



## POINT INFO BUS

**04 79 89 77 32**

Place de la Gare – Albertville  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h-12h et de 15h-17h45 et le samedi : 9h-12h



## URGENCE LIGNES JUNIOR

**06 27 61 95 96**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 6h30 à 9h et de 16h30 à 18h30. Et le mercredi de 6h30 à 9h, de 12h à 13h30, de 16h30 à 18h30.

À contacter en cas d'urgence uniquement.



E-Boutique



Internet



info-tra@transdev.com



tra-mobilite Arlysère



Dépositaires

Liste disponible sur tra-mobilite.com

tra-mobilite.com

## TARIFS DU PASS ANNUEL JUNIOR

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022

Les tarifs dépendent du lieu de résidence de votre enfant

	TARIF PAR ENFANT			
	1 <sup>ER</sup>	2 <sup>E</sup>	3 <sup>E</sup>	4 & +
Résidents Arlysère Tarif Normal	165€	165€	83€	Gratuit
Résidents Arlysère Tarif Réduit *	110€	110€	55€	Gratuit
Résidents et point de montée hors Arlysère	200€	200€	100€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Normal	82,50€	82,50€	41,50€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Réduit*	55€	55€	28€	Gratuit
Double Domiciliation jusqu'au 10/07 (délivrance d'un 2 <sup>ème</sup> PASS ANNUEL JUNIOR)	Gratuit			
Double Domiciliation à partir du 11/07 (délivrance d'un 2 <sup>ème</sup> PASS ANNUEL JUNIOR)	55€	55€	55€	Gratuit
Duplicata				15€

\* le tarif réduit est consenti exclusivement à la condition suivante :

- si l'inscription est effectuée entre le 1<sup>er</sup> mai et le 10 juillet inclus
- ou si l'élève n'a jamais voyagé avec un abonnement annuel TRA MOBILITÉ sur le territoire d'Arlysère
- ou si un changement de domiciliation est avéré à partir du 11 juillet 2022 (justificatif à fournir)
- ou si l'inscription de l'élève dans l'établissement scolaire est avérée à partir du 11 juillet (justificatif à fournir).

## DOUBLE DOMICILIATION (GARDE ALTERNÉE)



Lorsque l'enfant dispose de deux adresses de domiciliation durant l'année scolaire. Un 2<sup>ème</sup> PASS ANNUEL JUNIOR vous sera délivré à l'adresse du 2<sup>ème</sup> parent.

Renseignez-les au moment de l'inscription en ligne entre le 1<sup>er</sup> mai et le 10 juillet pour obtenir une gratuité, à partir du 11 juillet il vous sera appliqué un tarif de 55€ par enfant. De plus, le réseau TRA MOBILITÉ ne pourra garantir une place pour votre enfant.

# MON PASS ANNUEL JUNIOR POUR VOYAGER EN RÈGLE...

(Ré)Inscription au PASS ANNUEL JUNIOR



**JE DOIS RENOUELER MA DEMANDE EN LIGNE TOUS LES ANS**

Inscris-toi sur [www.tra-mobilite.com](http://www.tra-mobilite.com) pour commander ton abonnement annuel

## LE PASS ANNUEL JUNIOR EST RIGOREUSEMENT PERSONNEL



- Il est valable pour la durée de l'année scolaire sur le parcours effectif entre le point de montée dans le véhicule et l'établissement scolaire comme indiqué au recto
- « Pas de PASS, pas de CAR », le PASS doit être présenté obligatoirement à chaque montée dans le véhicule ainsi qu'au contrôleur au cours du trajet
- L'élève doit respecter le Règlement relatif à la sécurité et à la discipline, et au point de montée et à l'intérieur du véhicule

## EN CAS DE VOL OU DE PERTE DU PASS ANNUEL JUNIOR



Rendez-vous sans attendre sur [www.tra-mobilite.com](http://www.tra-mobilite.com) pour faire une demande de duplicata au prix de 15€. Le PASS ANNUEL JUNIOR sera à retirer au POINT INFO BUS. Sur votre demande, un titre provisoire vous sera retourné par mail.

## RÈGLEMENT RELATIF À LA SÉCURITÉ & À LA DISCIPLINE DANS LES TRANSPORTS

Le règlement des transports a pour objet de prévenir les accidents, d'assurer la discipline à la montée, à la descente et à l'intérieur des véhicules. Toute infraction sera sanctionnée en rapport au comportement de l'élève au vu du tableau des sanctions téléchargeable sur le site [www.tra-mobilite.com](http://www.tra-mobilite.com)

Le règlement est censé être connu dès l'inscription. Il relève également du devoir et de la responsabilité du transporteur de le faire appliquer.



GÉOLOCALISER MON BUS EN TEMPS RÉEL



366

JUNIOR

HORAIRES LIGNE

Du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 7 juillet 2023

Ugine Pussiez

Ugine Maison de l'Enfance



[tra-mobilite.com](http://tra-mobilite.com)



- **Ugine**  
Pussiez
- **Ugine**  
Pont Ostorero
- **Ugine**  
Soney-Ecole
- **Ugine**  
Les Rippes
- **Ugine**  
Outrechaise Chapelle
- **Ugine**  
Collège Perrier de la Bâthie
- **Ugine**  
Ecole Mat & Elém. Zulberti
- **Ugine**  
Ecole Mat & Elém. Pringolliet
- **Ugine**  
Ecole Primaire Crest-Cherel
- **Ugine**  
Maison de l'Enfance

# Lundi , mardi , jeudi et vendredi

A l l e r		N° de Circuit	366		
		Jours de fonctionnement		LMJV	LMJV
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires		
Ugine	Pussiez		7:45	-	
Ugine	Pont Ostorero		7:47	-	
Ugine	Soney-Ecole		7:50	-	
Ugine	Les Rippes		7:52	-	
Ugine	Outrechaise Chapelle		8:01	-	
Ugine	Collège Perrier de la Bâthie		-	-	
Ugine	Ecole Mat & Elém. Zulberti		8:10	-	
Ugine	Ecole Mat & Elém. Pringolliet		8:17	-	
Ugine	Ecole Primaire Crest-Cherel		-	11:30	
Ugine	Maison de l'Enfance	<i>Restaurant Scolaire Maison de l'Enfance</i>	-	11:45	

R e t o u r		N° de Circuit	366		
		Jours de fonctionnement		LMJV	LMJV
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires		
Ugine	Ecole Mat & Elém. Zulberti		16:37	-	
Ugine	Ecole Mat & Elém. Pringolliet		16:45	-	
Ugine	Collège Perrier de la Bâthie		17:05	-	
Ugine	Outrechaise Chapelle		17:10	-	
Ugine	Les Rippes		17:19	-	
Ugine	Soney-Ecole		17:22	-	
Ugine	Pont Ostorero		17:25	-	
Ugine	Pussiez		17:28	-	
Ugine	Maison de l'Enfance	<i>Restaurant Scolaire Maison de l'Enfance</i>	-	13:00	
Ugine	Ecole Primaire Crest-Cherel		-	13:10	

## Vacances 2022/2023

- **TOUSSAINT** : du 22 octobre au 6 novembre 2022
- **NOËL** : du 17 décembre 2022 au 2 janvier 2023
- **HIVER** : du 4 au 19 février 2023
- **PRINTEMPS** : du 8 au 23 avril 2023
- **ASCENSION** : du 17 au 21 mai 2023
- **ÉTÉ 2023** : du 8 juillet au 31 août 2023

Aucun bus ne circule les jours fériés

**Jours de fonctionnement** : L : Lundi - M : Mardi - Me : Mercredi - J : Jeudi - V : Vendredi  
**Attention !** L'élève doit se présenter à l'arrêt bien 5 minutes avant l'heure indiquée